



## Portabilité et mutuelle entreprise

Par **jochaud catherine**, le **06/07/2017** à **18:52**

bonjour,

je bénéficie de la portabilité jusqu'au 26/10/17.

j'ai été au chômage jusqu'au 18/04/17 puis missions intérimaires.

j'ai eu des frais dentaires en janvier/mars/avril-17.

je me bat contre la mutuelle axa pour qu'il me rembourse la part mutuelle complémentaire dont je bénéficie grâce à cette portabilité.

il tourne en rond, nos échanges mails ne sont pas constructifs. Par connaissance, je sais que les mutuelles sur 10 dossiers, ils usent leurs clients par ses échanges et 8 cas abandonnent et 2 cas réussissent à percevoir, mais c'est un parcours de combattant. Moi, je suis toute seule à me battre, mon mari qui a fait un AVC depuis 2015 est en arrêt maladie et ne pourra jamais retravailler. Donc un peu d'aide, me ferait plaisir.

Avez vous un style de courrier de mise en demeure pour m'aider. ou à qui je peux me tourner.

Voilà, je tente ma chance par ce biais,

merci par avance,

cordialement

Par **P.M.**, le **06/07/2017** à **20:43**

Bonjour,

Ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié puisque c'est du ressort du code de la Sécurité Sociale et/ou de la Mutualité et/ou de l'assurance...

Il me paraît difficile de rédiger un courrier sans connaître les échanges précédents...

Je vous conseillerais de vous rapprocher par exemple de la Maison de la Justice ou du Droit proche de votre domicile ou d'une permanence gratuite d'avocat...